KPT, Case postale, CH-3001 Berne
kpt.ch

ADDENDUM au 01.01.2024
Annexe 1 au contrat collectif K-0100690.0000

concernant la collaboration entre

Société Pédagogique Vaudoise SPV, Ch. Des Allinges 2, 1006 Lausanne

(ci-après «partie contractante»)

et

KPT Assurances SA, Case postale, 3001 Berne

(ci-après «KPT»)

La présente annexe renseigne sur les rabais des différentes assurances complémentaires (conformément à l'art. 5), ainsi que sur les activités de marketing de la partie contractante convenues avec la KPT. Cela concerne Société Pédagogique Vaudoise SPV et le K-0100690.0000 au nom de la partie contractante.

1. Rabais

La KPT accorde à la partie contractante les rabais suivants sur l'assurance complémentaire:

Produit	Rabais	Nouvel examen des rabais
Assurance des soins Plus	9%	Au 01.01.2026
Assurance des soins Comfort	9%	Au 01.01.2026
Assurance des frais d'hospitalisation en division commune	9%	Au 01.01.2026
Assurance des frais d'hospitalisation en division demi-privée	9%	Au 01.01.2026
Assurance des frais d'hospitalisation en division privée	9%	Au 01.01.2026
Assurance des frais d'hospitalisation Flex	10%	Au 01.01.2026

En cas de changement de la pratique des autorités de surveillance, la KPT a le droit de réexaminer les rabais y compris avant l'arrivée à expiration de ce délai et de les modifier si nécessaire.